



Pour diffusion immédiate

Consultations prébudgétaires 2009-2010 Un piège à contribuables

QUÉBEC, le 19 février 2009 – Le Collectif pour un Québec sans pauvreté proteste contre la consultation en ligne piégée menée par la ministre des Finances, Monique Jérôme-Forget, qui tente de faire valider par la population la réduction des services gouvernementaux et la hausse des tarifs publics.

En effet, pour avancer dans la consultation au-delà de la troisième question, les citoyenNEs se voient obligéEs de souscrire, bien malgré eux, aux trois priorités déterminées par la ministre : la réduction des dépenses en programmes et services, l'augmentation de la tarification de services publics et la suspension des versements au Fonds des générations. C'est une manœuvre inacceptable. Le Collectif pour un Québec sans pauvreté dénonce l'absence de consultation prébudgétaire démocratique et manifeste son profond désaccord avec les priorités ainsi imposées.

La réduction des dépenses et la hausse des tarifs sont justifiées dans la consultation par « les rentrées fiscales plus faibles en raison du ralentissement économique ». Pas un mot sur les importantes baisses d'impôts des dernières années qui privent aujourd'hui l'État québécois d'une marge de manœuvre de plusieurs milliards.

De plus, la ministre ignore l'avis du Comité consultatif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, qui s'est fortement prononcé l'année dernière contre les hausses tarifaires. Elle lui a préféré le douteux rapport Montmarquette, favorable à ces hausses qui minent de l'intérieur l'action gouvernementale contre la pauvreté, voire enfreignent la *Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale*. Prétendre qu'elles sont fixées par des organismes supposément apolitiques comme la Régie de l'énergie relève de la complaisance et d'un manque de courage politique.

Un refus catégorique, des choix plus logiques

Le Collectif réitère son opposition à des hausses tarifaires nuisibles aux plus pauvres, à des coupes planifiées dans les programmes et services et à des baisses d'impôts inutiles et même nuisibles à la relance. La crise économique actuelle doit plutôt être l'occasion de revaloriser l'impôt comme outil collectif de justice sociale. Les statistiques fiscales publiées cette semaine rappellent que plus de 40% des QuébécoiSEs disposent d'un revenu inférieur à 20 000 \$. Le Collectif appelle d'abord à une meilleure distribution de la richesse à la source, notamment par la hausse substantielle du salaire minimum, et à une meilleure re-distribution en faveur des laissésEs pour compte à travers les protections publiques. Il affirme, surtout en temps de crise, la nécessité de maintenir et même d'améliorer les programmes de soutien du revenu et les services à la population. La société québécoise ne sortira réellement gagnante et plus riche de la crise économique qu'en améliorant les conditions de vie et de travail de touTEs ses membres.

Actif depuis 1998, le Collectif pour un Québec sans pauvreté regroupe 32 organisations nationales québécoises, populaires, communautaires, syndicales, religieuses, féministes, étudiantes, coopératives ainsi que des collectifs régionaux dans quinze régions du Québec. Toutes ces organisations ont dans leur mission la lutte à la pauvreté, la défense de droits et la promotion de la justice sociale. Des centaines d'organisations et d'individuEs de plusieurs secteurs de la société civile forment son réseau d'appui.

- 30 -

Renseignements : Solène Tanguay, responsable des communications. Cellulaire : 418-254-7238.
Courriel : communications@pauvrete.qc.ca. Site Internet : www.pauvrete.qc.ca

